

Percussion : 14 stations : la condamnation de Marius Constant

Numéro d'inventaire : 2011.00460.7

Type de document : imprimé divers

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1973

Matériau(x) et technique(s) : carton

Description : Fiche cartonnée imprimée recto-verso.

Mesures : hauteur : 23 cm ; largeur : 13 cm (dimensions de la fiche)

Mots-clés : Musique, chant et danse

Filière : École primaire élémentaire

Lycée et collège classique et moderne

Utilisation / destination : enseignement ; musique

Élément parent : 2011.00460

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : non paginé

Commentaire pagination : 2 p.

CONSTANT marius

FRANCE 1925...

PERCUSSIONS

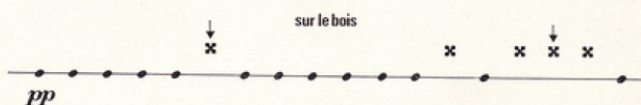
14 STATIONS

LA CONDAMNATION

Dans cette première des 14 stations, Marius Constant, pour exprimer « La Condamnation », emploie « 2 enclumes » graves, la cymbale cloutée, la plaque-cloche, les toms (avec ou sans sourdine). Il n'y a pas d'autres instruments. L'atmosphère créée par ces percussions est étrange : on a davantage l'impression d'être à l'atelier qu'au concert et pourtant le compositeur trouve les accents justes pour cette condamnation ; prélude au long cheminement des 14 stations.

LES INSTRUMENTS

1. LES ENCLUMES sont semblables à des enclumes de forge (diapo 3). Il y en a deux accordées en sixte. Elles résonnent longuement.
2. LA PLAQUE-CLOCHE est très profonde dans sa sonorité. Elle est comme un gong (diapo 4) lointain (diapo 11).
3. LES TOMS sont des timbales. La sourdine est constituée d'une planche de bois recouverte de mousse synthétique. La mousse repose sur la peau du tom (diapo 5). Le percussionniste attaque soit sur la peau, soit sur le bois de la sourdine.



4. LA CYMBALE CLOUTÉE est utilisée en cymbale suspendue.

